

## **« Les élections législatives de 1958 : un scrutin fondateur pour la nouvelle République ? »**

**David Valence**

Le livre-manifeste dirigé par René Rémond<sup>1</sup> a sonné, il y a vingt ans, l'heure du renouveau pour l'histoire politique du contemporain ; mais cette renaissance ne s'est pas encore accompagnée d'une reconquête des terres abandonnées aux politistes ou à l'indignité scientifique. L'histoire des élections françaises figure à ce nombre, qui depuis François Goguel attend trop souvent ses analystes<sup>2</sup>, en particulier pour les cinquante dernières années. Que sait-on par exemple des effets du scrutin proportionnel sur le renouvellement des élites politiques, à droite, à l'occasion du scrutin législatif de 1986 ? Dans un autre registre, un jeune chercheur a récemment rappelé avec humour que les sénatoriales, élections sans historiens, n'étaient pas pour autant sans histoire<sup>3</sup>. L'initiative de Gilles Le Béguec et de Frédéric Turpin mérite donc d'être saluée, qui sacrifiait peu à l'air du temps. Leur démarche s'inscrivait dans le cadre du programme « Gaulhore : gaullisme, hommes et réseaux » que dirige Bernard Lachaise, et qui a obtenu un financement de l'Agence nationale de la recherche. Le 28 novembre 2008, le Centre d'histoire de Sciences Po a accueilli cette journée d'études consacrée au scrutin législatif de 1958.

Les élections des 23 et 30 novembre 1958 souffrent de la proximité d'un vote aux enjeux plus immédiatement identifiables : le référendum sur la Constitution de la V<sup>e</sup> République du 28 septembre 1958. L'approbation massive des nouvelles institutions par les Français aurait condamné le scrutin suivant à une fonction de confirmation. Les enjeux ne s'en limitaient pas cependant à l'application de la Constitution. Si le pouvoir avait opté pour le scrutin d'arrondissement par l'ordonnance du 13 octobre 1958, nul ne pouvait se représenter les conséquences de ce choix sous des couleurs autres qu'hypothétiques. Favoriserait-il les élus les mieux implantés, comme l'expérience de la III<sup>e</sup> République semblait l'indiquer ? Le Parti radical l'escomptait, que l'expérience Mendès France et la question algérienne avaient divisé jusqu'à l'épuisement. La SFIO l'espérait, qui détenait de nombreuses mairies ou présidences d'assemblées départementales depuis la Libération. Le MRP le craignait, qui voyait un puissant levier de bipolarisation dans la logique du scrutin uninominal majoritaire à deux tours. En réalité, le système avait été retenu afin de marginaliser les communistes. Objectif atteint, puisque leur groupe passa à dix députés sous la première législature de la V<sup>e</sup> République.

---

<sup>1</sup> *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1988.

<sup>2</sup> A la veille des élections législatives de l'été 2007 est cependant paru un intéressant instrument de travail pour les historiens du fait politique : Patrice Lafarge, Brice Soccol, *577 députés à élire. Dictionnaire des circonscriptions*, Paris, Société générale de presse, 2007.

<sup>3</sup> Propos tenu par Fabien Conord lors de sa soutenance de thèse en 2007 (*Les rets de la modernité. La gauche non-communiste dans les campagnes françaises de la Libération aux années 1970*, prix Jean Zay 2008).

Commentant « à chaud » le vote des Français, de nombreux politistes insistèrent sur le profond renouvellement du personnel parlementaire. Maurice Duverger alla jusqu'à parler d'« inconnus » au sujet de la plupart des nouveaux élus, sans doute pour mieux souligner la qualité des victimes du suffrage universel <sup>4</sup>. Beaucoup des vainqueurs de 1958 n'auraient donc dû leur succès qu'à une conjoncture très favorable au gaullisme. Pour l'historien attentif aux filières d'accès aux carrières politiques, le hasard se réduit au contraire à une force qui prend appui sur des expériences antérieures. Gilles Le Béguec souligna ainsi qu'une quarantaine des nouveaux élus de 1958 avaient appartenu à un cabinet ministériel, tandis que d'autres s'étaient formés à la vie publique dans le cadre de mouvements de cadets, comme Jean-Baptiste Biaggi chez les Jeunes de l'Action française ou Henri Rey chez les Volontaires nationaux.

On a longtemps jugé en outre que le scrutin uninominal majoritaire à deux tours avait freiné une féminisation du Parlement entamée sous la IV<sup>e</sup> République. Sabrina Tricaud fit justice de cette interprétation dans une communication très convaincante, en soulignant que le déclin du nombre de femmes au Palais-Bourbon remontait aux élections du 17 juin 1951. Seules 9 femmes furent élues les 23 et 30 novembre 1958 : une approche fine montre toutefois que le principal obstacle se situait pour elles en amont de la rencontre avec l'électeur, au sein de formations politiques qui valorisaient « l'autorité » ou le « sérieux », qualités prétendument viriles.

Les contributions de Pierre Avril et les interventions de Didier Maus apportèrent le sceau des analyses juridiques aux constatations des historiens qui, comme Gilles Le Béguec et Sabrina Tricaud, avaient parlé d'« élections de transition » à propos du scrutin de novembre 1958. Cette interprétation reprenait du reste les conclusions d'un colloque organisé par Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier en 2006 <sup>5</sup>. La recomposition du champ politique gagne en effet à être située dans la moyenne durée : les premiers signes s'en observent avec la vague mendésiste du 2 janvier 1956, qui annonça le système majoritaire de la V<sup>e</sup> République.

Vues des formations politiques, les élections des 23 et 30 novembre 1958 ouvrirent en revanche un temps de déceptions ou de divines surprises. Là où les gaullistes de l'UNR remportaient un succès inattendu - 206 députés et apparentés -, le Centre national des Indépendants et paysans (CNIP) échouait dans son rêve d'union des droites sur le modèle des Tories britanniques ou des Républicains outre-Atlantique. Gilles Richard regretta dans son intervention que le rôle du parti de Roger Duchet dans les événements de 1958 soit trop souvent négligé, voire ignoré. Il dénonça l'erreur commise par de nombreux ouvrages historiques, qui attribuent au CNIP plus de 20 % des suffrages exprimés en novembre 1958, au lieu des 14,8 % qui situaient les Indépendants derrière le PCF, l'UNR et la SFIO. Favorable à un scrutin de liste majoritaire à deux tours dans le cadre départemental, le CNIP ne sut pas adapter sa stratégie à la nouvelle loi électorale ; il pécha de plus par sous-estimation du poids électoral d'une Algérie qui représentait 71 sièges. On peut du reste regretter qu'aucune communication de cette journée d'études n'ait abordé la question des élections de l'autre côté de la Méditerranée, où un scrutin de liste très complexe aboutit à l'élimination des communistes et des socialistes <sup>6</sup>. Ces derniers pensèrent un moment bénéficier du rôle de « parti-pivot » dans l'Assemblée nationale du nouveau régime :

---

<sup>4</sup> Au nombre desquelles figuraient six anciens présidents du Conseil.

<sup>5</sup> Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les partis et la République. La recomposition du système partisan (1956-1967)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet les analyses de Claire Marynowier dans *Joseph Begarra. Un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2008.

soutiens du général de Gaulle, ils entendaient limiter son rôle à celui d'un arbitre et négligeaient le poids du gaullisme organisé. Le verdict des urnes fut défavorable à la SFIO, en l'absence de tout système de désistement réciproque et d'alliances avec les communistes, les démocrates chrétiens du MRP ou même les radicaux-socialistes.

On l'a déjà noté : le Parti communiste fut la principale victime du nouveau mode de scrutin. Il paya pour partie son refus de désavouer la IV<sup>e</sup> République. Pendant la campagne électorale, ses élus tentèrent de développer une double structuration du débat autour des axes colonialisme/anticolonialisme et fascisme/antifascisme, quand l'alternative se posait en termes de conservatisme ou de modernité pour les électeurs. Philippe Buton analysa avec subtilité les hésitations qui pouvaient en outre se nicher entre discours privés et parole publique des candidats communistes. Si hiatus il y avait, il tenait plus selon lui à la caractérisation du gaullisme qu'à l'opportunité d'une alliance avec la SFIO. On ne peut pourtant y voir le reflet d'une quelconque bienveillance de l'URSS à l'égard de De Gaulle : les Soviétiques demeuraient alors méfiants à l'égard d'un leader qui plaçait l'arme atomique au cœur de sa politique de sécurité et allait opérer un rapprochement historique avec la RFA.

Cette journée d'études associait des chercheurs italiens (Christine Vodovar, Michele Marchi) et français, parmi lesquels de jeunes spécialistes de l'histoire des partis politiques, comme Frédéric Fogacci pour le Parti radical. Elle a confirmé tout l'intérêt d'une histoire qui s'intéresse aux élections sans négliger les apports les plus récents de la science politique ou de la sociologie des élites.